



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 06 juin 2024 à Bretigny-sur-Morrens

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif : 82

Présents : 52

Excusés : 26

Absences non excusées : 4

1. Appel et ouverture de la séance

A l'issue de l'appel, 2 nouveaux membres sont assermentés :

- M. Elio Tille
- Mme Cécilia Vega

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal N°09/2023 de la dernière assemblée, soit du 6 décembre 2023, est accepté moins 2 abstentions.

4. Préavis N°01/2024 – Rapport de gestion et Comptes 2023

Les rapports de la Commission de gestion sont lus par Monsieur Laurent Jaggi et Madame Caroline Sale.

Le rapport de gestion est accepté moins 1 abstention.

Les comptes, avec des charges s'élevant à 4'087'114,89 CHF et des revenus à 4'463'942,38 CHF, ce qui représente un excédent de revenus de 376'827,49 CHF, sont acceptés moins une abstention.

La décharge à la municipalité et à la boursière pour leur gestion 2023 est acceptée à l'unanimité.

5. Préavis N°02/2024 – Indemnités du Conseil général (Complément au préavis n° 09/2021)

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Philippe Gaillard.

Le préavis N°02/2024 visant à modifier les règles d'indemnisation pour la rémunération des représentants du Conseil général aux associations intercommunales et aux commissions est accepté à l'unanimité.

6. Préavis N°03/2024 – Révision des statuts de l'Association de communes du SDIS du Haut-Talent

Le rapport de la commission Adhoc est lu par Mme Mireille Maniakine.

Le préavis N°03/2024 proposant d'adopter les modifications des articles 5,6,8,16,22,34,36 et 38 des statuts de l'Association de communes du SDIS du Haut-Talent est accepté à l'unanimité.

7. Elections – Démissions

Démissions : Adrien Genier et Carlo de Rosa.

Elections du bureau du conseil général

Sont élus tacitement :

- Président : M. Arnold Ottonin
- Vice-Présidente : Mme Nathalie Lüthi
- Scrutateurs : Yves Roure et Boris Ramuz

- Scrutateurs suppléants : Esther Bagazzi et Denis Pidoux

Ainsi délibéré en séance du 06 juin 2024.

Le Président du Conseil général



Arnold Ottonin



La Secrétaire suppléante



Nathalie Lüthi